

	Pages.
DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES.....	617
L'exercice de la profession de vétérinaire est libre; l'usurpation de titre peut-elle donner lieu à une action pénale ou à une action civile? en quoi consisterait cette usurpation?.....	617
Tous ceux qui exercent la profession de vétérinaire peuvent préparer et vendre les médicaments destinés aux animaux.....	620
N'y a-t-il pas une exception lorsque ces médicaments contiennent des substances vénéneuses?.....	621 et 784
Quid lorsqu'ils contiennent de l'arsenic?.....	623 et 790
<b>B. Lois et règlements relatifs à la pharmacie.</b>	
TEXTE DES LOIS, DÉCRETS ET ORDONNANCES SUR LA PHARMACIE.....	625
Arrêt du parlement de Paris du 23 juillet 1748.....	625
Déclaration du roi du 25 avril 1777.....	625
Lettres patentes du 10 février 1780.....	626
Loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) contenant organisation des Écoles de pharmacie.....	626
Arrêté du 25 thermidor an XI contenant règlement de ces écoles.....	629
Loi du 29 pluviôse an XIII, interprétative de l'art. 36 de la loi de germinal an XI.....	631
Extrait du décret du 22 août 1854, modifiant les conditions d'étude, le mode et les frais de réception.....	631
Décret du 23 mars 1859 relatif à l'inspection des officines, des pharmaciens et des magasins des droguistes.....	632
Décret du 15 février 1860 réglant le stage des élèves en pharmacie.....	632
Décret des 23-24 août 1873 concernant les examens des officiers de santé et des pharmaciens de 2 <sup>e</sup> classe.....	633
Décret du 14 juillet 1875 relatif à la durée des études et aux frais de réception des pharmaciens de 2 <sup>e</sup> classe.....	633
Décret du 20 novembre 1875 relatif à la durée des études dans les écoles de plein exercice.....	634
Décret des 12-20 juillet 1878 réglant l'obtention du diplôme de pharmacien de 1 <sup>re</sup> classe.....	634
Arrêté ministériel du 22 juillet 1878 sur la délivrance du diplôme de 2 <sup>e</sup> classe.....	635
Décret du 31 août 1878 imposant aux pharmaciens de 2 <sup>e</sup> classe des conditions d'étude exigées des pharmaciens de 1 <sup>re</sup> classe.....	635
Arrêté du 30 décembre 1878 fixant les épreuves à subir pour l'examen de validation de stage.....	636
Ordonnance royale du 8 août 1816 sur la publication d'un nouveau <i>Code</i> pharmaceutique.....	636
Ordonnance du roi du 20 septembre 1820, relative aux drogues médicinales, et tableau des substances qui doivent être considérées comme telles.....	636
Loi des 27 mars-1 <sup>er</sup> avril 1851 et du 5 mai 1855, sur les falsifications des substances alimentaires et médicamenteuses et des boissons, et sur la vente de substances corrompues et nuisibles. (Tome 1 <sup>er</sup> , p. 733.).....	637
Loi du 19 juillet 1845 sur la vente des substances vénéneuses.....	637
Ordonnance du roi du 29 octobre 1846 réglant la vente de ces substances.....	638
Décret du 8 juillet 1850 modifiant l'ordonnance du 29 octobre 1846 et contenant le tableau des substances vénéneuses.....	639
Décret du 23 juin 1873 sur la vente du seigle ergoté.....	639
Des remèdes secrets : Décret impérial du 25 prairial an XIII.....	640
Décret impérial du 18 août 1810.....	640
Décret impérial du 26 décembre 1810.....	641
Avis du Conseil d'État du 9 avril 1811.....	641
Ordonnance royale du 20 décembre 1820, qui établit l'Académie de médecine.....	642
Ordonnance de police du 21 juin 1828.....	642
Loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention.....	642
Décret du 3 mars 1850.....	642
COMMENTAIRE SUR CES LOIS.	
§ I. DES ÉCOLES DE PHARMACIE, DES ÉLÈVES EN PHARMACIE ET DE LA RÉCEPTION DES PHARMACIENS.....	643

	Pages.
Des pharmaciens de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe.....	645
Prestation de serment. — Publication des listes des pharmaciens.....	647
Les pharmaciens de 2 <sup>e</sup> classe peuvent aujourd'hui se faire recevoir pour tous les départements.....	650
§ II. DU DROIT DE VENDRE DES MÉDICAMENTS.....	654
Le pharmacien est-il commerçant?.....	654
Est-ce le tribunal de commerce ou le tribunal civil qui doit connaître d'une contestation relative à la vente d'une officine?.....	654
Le pharmacien est soumis à la patente et aux lois sur les poids et mesures.....	656
Un individu non pharmacien peut-il être propriétaire d'une pharmacie dans laquelle il placerait un pharmacien légalement reçu?.....	657
La vente d'une pharmacie à un individu non pharmacien est-elle valable?.....	657
Quid de l'association entre un pharmacien et un individu non pharmacien?.....	674
La vente ou l'association quoique nulle n'en donnent pas moins lieu à des comptes à régler entre les parties.....	676
Un pharmacien peut-il posséder une seconde pharmacie?.....	682
L'élève qui dirige une pharmacie sous le nom d'un pharmacien, mais sans sa surveillance, se rend coupable d'exercice illégal.....	682
Un pharmacien peut se rendre complice du délit d'exercice illégal de la pharmacie.....	683 et 773
Le pharmacien qui sert de prête-nom est responsable des infractions qui se commettent dans la pharmacie.....	685
Il est nécessaire d'être muni d'un diplôme même pour préparer et vendre <i>en gros</i> des médicaments aux autres pharmaciens.....	684
Il en est de même de la vente d'un médicament pour la fabrication duquel on aurait obtenu un brevet.....	686
Les sœurs de charité ont-elles le droit de vendre des médicaments?.....	686
La vente opérée pour le compte des hôpitaux ayant une pharmacie dirigée par un pharmacien est-elle légale?.....	693
Des secours donnés par les curés de village et les sœurs de charité.....	699
Les pharmaciens ont-ils qualité pour poursuivre directement l'exercice illégal de la pharmacie?.....	542, 700 et 824
Dans quels cas les médecins peuvent-ils fournir des médicaments à leurs malades (loi de germ., art. 27)?.....	701
Les médecins ont-ils le droit de fournir à leurs malades des médicaments qu'ils ont fait venir d'un pharmacien de leur choix?.....	703
Ce droit appartient-il aux médecins homéopathes pour les remèdes spéciaux qu'ils emploient?.....	703
Le médecin qui fournit les médicaments est-il soumis comme les pharmaciens aux lois sur les poids et mesures, et assujéti à la taxe pour la vérification de ces poids et mesures?.....	707
Est-il justiciable du tribunal de commerce?.....	707
Est-il soumis à la patente comme pharmacien?.....	708
L'individu reçu médecin et pharmacien peut-il cumuler les deux professions?.....	708
Il y a exercice illégal de la pharmacie lors même que la distribution des médicaments est gratuite.....	513 et 709
De l'administration d'une officine en cas de décès du pharmacien (arrêt. de thermidor, art. 41).....	710
Le droit conféré à la veuve s'étend-il aux autres héritiers du pharmacien?.....	710
La vente et l'annonce des médicaments en place publique, sur des théâtres ou étalages, sont prohibées.....	713
Que doit-on entendre par vente au poids médicinal?.....	713
Pour prononcer un acquittement du chef d'exercice illégal, le tribunal doit déclarer formellement que les substances vendues ne sont pas des médicaments.....	715, 733 et 824
Le vin de quinquina doit être considéré comme un médicament.....	684 et 716
En principe il y a exercice illégal dans le fait de vendre une substance à titre de médicament sans avoir à rechercher si elle produit un effet quelconque.....	718
Il n'y a pas à distinguer entre les médicaments internes et externes.....	718
Aucune autorisation ne peut suppléer au titre légal, ni empêcher les poursuites.....	649-711-719

	Pages.
§ III. DES DEVOIRS DES PHARMACIENS DANS L'EXERCICE DE LEUR PROFESSION.....	719
Les pharmaciens ne peuvent livrer de médicaments que sur une ordonnance de médecin.....	719
Ils ne peuvent modifier une ordonnance de médecin.....	720
Ils ne peuvent vendre aucun remède secret.....	719 et 819
Ils doivent, pour la préparation des remèdes officinaux, se conformer aux formules du Codex.....	721
Ils ne peuvent établir de dépôts au dehors.....	723
Ils ne peuvent exercer d'autre commerce dans les mêmes lieux.....	723
§ IV. DES DROGUISTES, DES ÉPICIERS ET DES HERBORISTES.....	723
Les épiciers et les droguistes ne peuvent vendre aucune préparation pharmaceutique; ils peuvent continuer de faire le commerce en gros des drogues simples (loi de germ., art. 33).....	723
Que faut-il entendre par drogues simples?.....	724
De la vente de l'huile de foie de morue par les droguistes et les épiciers.....	729
Les droguistes ne peuvent vendre même les médicaments que les pharmaciens auraient mis en dépôt chez eux.....	735
Ils ne peuvent non plus vendre en gros, et aux pharmaciens, les médicaments qu'ils auraient préparés.....	735
Du commerce de l'herboristerie.....	736
§ V. DES PEINES POUR INEXÉCUTION DES LOIS SUR LA PHARMACIE, ET DE LA POLICE DE LA PHARMACIE.....	740
Quelle est la peine prononcée contre les épiciers-droguistes qui vendent des médicaments?.....	740
Cette peine s'applique-t-elle à la vente au détail des drogues simples?.....	741
Quelle est la peine pour l'exercice illégal de la pharmacie pour tous autres que les épiciers-droguistes? — Variation et incertitude de la jurisprudence.....	741
La peine édictée par l'art. 6 de la déclaration du 25 avril 1777 peut-elle être modérée par les tribunaux?.....	747
La défense faite aux pharmaciens de livrer des médicaments sans ordonnance, et l'obligation qui leur est imposée de se conformer au Codex, ont-elles une sanction dans la loi pénale?.....	750
Les distillateurs et liquoristes sont-ils tenus de se conformer au Codex pour les sirops qu'ils préparent? (Tome I <sup>er</sup> , p. 774.).....	755 et 813
Les pharmaciens qui délivreraient des médicaments falsifiés ou détériorés sont atteints par la loi du 27 mars 1851. (Tome I <sup>er</sup> , p. 768.).....	758
Quelle est la sanction à la défense faite aux pharmaciens d'exercer d'autre commerce dans les mêmes lieux?.....	758
L'exercice illégal de la profession d'herboriste est-il puni?.....	758
La simple détention dans une boutique ou un magasin de substances médicamenteuses est-elle assimilée à la vente et peut-elle constituer l'exercice illégal?.....	759 et 820
Des visites auxquelles sont soumis les pharmaciens, les droguistes, les épiciers et les herboristes. — De celles qui ont pour but de constater l'exercice illégal.....	760
Examen des art. 29, 30, 31 de la loi de germinal, et du décret du 23 mars 1859.....	760
Ces visites ne font pas obstacle au droit de surveillance des officiers de police.....	764
Le médecin qui vend des médicaments, aux termes de l'art. 27 de la loi de germinal, est-il soumis à ces visites?.....	767
Du paiement des frais de visite.....	767
Renvoi aux peines à prononcer pour les infractions constatées par ces visites.....	768
Les infractions aux lois sur la pharmacie constituent-elles des contraventions ou des délits?.....	769
Du tribunal compétent, de la prescription, de la récidive, du cumul des peines.....	773 et 824
Un fait unique ne peut donner lieu qu'à une seule condamnation.....	776 et 828
Des effets d'un précédent jugement.....	777
Quand y a-t-il lieu à confiscation des médicaments saisis?.....	778

	Pages.
Les pharmaciens ont le droit de demander à l'autorité judiciaire, et celle-ci a le droit d'ordonner la fermeture d'une officine illégalement tenue.....	779
L'autorité administrative a-t-elle le droit d'ordonner préventivement cette mesure.....	779
Les tribunaux ont, en cas d'exercice illégal de la pharmacie, le droit d'ordonner l'affiche et l'insertion de leur jugement.....	780
§ VI. DE LA VENTE DES SUBSTANCES VÉNÉNEUSES.....	781
Loi du 19 juillet 1845. — Ordonnance royale du 29 octobre 1846. — Décret du 8 juillet 1850.....	781
Obligations imposées pour la vente des substances vénéneuses.....	783
Les vétérinaires ont-ils le droit de préparer et de vendre des médicaments contenant des substances vénéneuses?.....	621 et 784
Les vétérinaires non brevetés peuvent-ils en prescrire l'usage?.....	621 et 784
L'obligation d'inscrire sur un registre les ordonnances contenant des substances vénéneuses s'applique même à celui qui est à la fois médecin et pharmacien.....	784
Qu'entend la loi par un lieu sûr fermé à clef?.....	787
L'inobservation des prescriptions de la loi peut entraîner des condamnations en dommages-intérêts et aux peines des art. 319 et suiv., du Code pénal. (Tome I <sup>er</sup> , p. 87.).....	787
Le médecin peut, dans certains cas, partager la responsabilité du pharmacien. Circulaire ministérielle du 25 juin 1855, prescrivant l'emploi d'une étiquette spéciale sur les fioles ou paquets contenant des médicaments destinés à l'usage externe.....	788
L'ordonnance du 26 octobre 1846 règle d'une manière spéciale l'emploi de l'arsenic.....	790
Les vétérinaires peuvent-ils prescrire l'emploi de l'arsenic sans qu'il soit combiné avec d'autres substances vénéneuses?.....	790
Des visites ayant pour but de constater les infractions aux lois sur les substances vénéneuses.....	792
L'autorité municipale a droit de prendre, au sujet des substances vénéneuses, des arrêtés qui trouvent leur sanction dans l'art. 471, § 15.....	792
§ VII. DES REMÈDES SECRETS.....	793
Que doit-on entendre par remèdes secrets? — Variation de la législation et incertitude de la jurisprudence. — Des remèdes anciennement autorisés.....	793
Quelle est la peine prononcée contre l'annonce et la vente des remèdes secrets?.....	817 et 822
Quid de leur détention?.....	820
Les peines s'appliquent aux pharmaciens comme aux autres personnes.....	819
Il peut y avoir lieu à condamnation pour complicité.....	821
Quand y a-t-il annonce punie par la loi?.....	822
Les conventions relatives à la vente d'un remède secret sont nulles.....	825
La vente d'un remède secret peut, dans certains cas, constituer l'escroquerie.....	826
Le fait de vendre un médicament à la place d'un autre peut constituer la tromperie de la chose vendue.....	827
Il en est ainsi même quand il s'agit d'un remède secret.....	827
Le propriétaire d'un remède secret anciennement autorisé a le droit de poursuivre la répression de la vente de ce remède par un tiers.....	829
Quid du fait d'annoncer comme approuvés par l'Académie de médecine des remèdes qui n'ont pas été approuvés par elle?.....	830
Des brevets d'invention. — De la propriété exclusive de certaines dénominations. — Des marques de fabrique.....	831
Les remèdes et les compositions pharmaceutiques ne sont pas susceptibles d'être brevetés.....	831
En principe le nom donné au produit par l'inventeur demeure sa propriété exclusive.....	837
Il en est de même du nom de l'inventeur lui-même.....	837
Les tribunaux ne peuvent interdire à un pharmacien la préparation et la vente d'un médicament, mais ils doivent protéger l'inventeur ou son cessionnaire contre toute concurrence déloyale.....	839

	Pages.
Un pharmacien a le droit, comme toute autre personne, de faire respecter sa marque de fabrique.....	849
La concurrence déloyale peut donner lieu non-seulement à des réparations civiles, mais encore, dans certains cas, à des poursuites pour tromperie sur la nature de la chose vendue.....	852
L'imprimeur peut être poursuivi directement pour contrefaçon de marques de fabrique lorsqu'il a imprimé des étiquettes frauduleuses.....	856
L'inventeur d'un produit n'a pas le droit, dans ses annonces, de dénigrer les produits de ses concurrents.....	857
Ceux-ci ont le droit de se plaindre des faits faux qu'il allègue, et des distinc- tions honorifiques dont il se pare à tort.....	857
Des eaux minérales.....	858
Les préparations pharmaceutiques à base alcoolique sont-elles soumises aux for- malités imposées par les lois de 1816 et de 1872 aux spiritueux?.....	859
<b>Des questions de survie. — Des assurances sur la vie. — Des rentes viagères.....</b>	<b>867</b>
DES QUESTIONS DE SURVIE.....	867
DES ASSURANCES SUR LA VIE.....	872
De la visite et des certificats de médecin dans les contrats d'assurance.....	872
Toute réticence qui diminue l'opinion du risque, même sans fraude, annule l'assurance.....	873
Le suicide annule le contrat.....	880
Mais pour cela il doit être l'acte de la volonté libre et consciente de l'accusé.	881
C'est à la compagnie qui oppose le suicide à en faire la preuve.....	882
DES RENTES VIAGÈRES.....	885
Le contrat de rente viagère constituée sur la tête d'une personne atteinte de la maladie dont elle décède dans les vingt jours est nul.....	885
Cette règle s'applique-t-elle au cas où la rente est constituée sur la tête de plusieurs personnes?.....	889

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND ET DERNIER.

